

Urbanisation et aménagement du territoire :

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du réseau routier • Qualité des aménagements des voies de circulation dans la traversée urbaine • Moins de bruits, de pollution en centre-ville depuis l'ouverture de l'A 89, diminution des accidents graves, pas d'accidents mortels depuis plusieurs années • Préservation des berges des rivières Diège et Sarsonne, en dehors du centre-ville • Quasi maintien, depuis dix ans, des surfaces agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Etalement urbain mal maîtrisé • Nombreux quartiers monofonctionnels • Coûts de fonctionnement élevés : entretien de la voirie et des réseaux, éclairage public • Utilisation importante de la voiture individuelle pour tous les déplacements • Liens distendus entre les quartiers et le Centre-ville, entre les quartiers • Le plan de circulation a créé des « itinéraires malins », sources de nuisances et d'insécurité routière • Liaisons ferroviaires de qualité médiocre • Vétusté des logements en centre-ville • Risques d'inondations le long de la Sarsonne en traversée de ville et le long de la Diège, en amont du Pont des Salles
Opportunités	Menaces/difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, avec comme objectifs de mieux maîtriser l'urbanisation et préserver les zones naturelles et agricoles • Volonté des élus de construire une ville durable • Dispositions de la loi Grenelle 1 concernant la densification de la ville et des lois Grenelle soulignant l'importance du ferroviaire • Mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général (P.I.G), pour lutter contre l'habitat indigne et maîtriser les consommations d'énergie • Projet de création d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P) • Projet de contournement d'Ussel par une déviation qui diminuera les problèmes de circulation et de bruit en traversée de ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande des ussellois pour des logements individuels avec terrains indépendants • Projet de contournement routier qui va empiéter sur des terrains agricoles <p>Artificialisation des espaces naturels du fait des projets d'aménagements routiers et des zones d'activités</p>

Vie sociale

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Stabilisation de la démographie et légère hausse depuis 2008 • Action sociale multiforme : Communale, départementale et associative • Hôpital de proximité et de qualité • Sécurité publique bien assurée • Logements sociaux pavillonnaires, répondant à la demande • Offre de garde d'enfants qualitativement et quantitativement intéressante • Un réel savoir-faire dans la prise en charge des handicaps et de la dépendance • Assez bonne prise en compte des personnes âgées • Equipements culturels, sportifs, socio récréatifs nombreux et de bonne qualité • Vie associative riche 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la démographie de 1982 à 2007 • Vieillesse de la population • Offre libérale de soins préoccupante pour l'avenir • Ville peu attractive pour les migrants • Diminution du nombre de personnes au sein des ménages et demande pour des logements individuels de plus en plus grands • De plus en plus de travailleurs pauvres. • Augmentation du nombre des familles monoparentales • Augmentation de la précarité, des problèmes sociaux • Handicaps pas suffisamment pris en compte : Espaces et bâtiments publics • Difficulté à fédérer les énergies dans les secteurs : social, culturel, sportif • Pas d'événement majeur qui participerait au développement local • Mauvaise image de la restauration et de l'hôtellerie • Peu de formations post bac
Opportunités	Menaces/difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Volonté des élus de fédérer les énergies, ex : organisation des marchés de Pays • Secteur culturel réintégré au sein des services municipaux • Construction d'une maison de retraite moderne et fonctionnelle • Construction d'une unité de dialyse • Projet de création d'une Maison des Associations • Projet de construction d'une Maison de Santé • Mise aux normes progressive des bâtiments communaux, concernant l'accessibilité des personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> • Montée de l'individualisme • Les intérêts particuliers s'opposent souvent à l'intérêt collectif

Activités économiques

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Création de zones d'activités à proximité des infrastructures routières • Des activités qui reposent sur les ressources locales : Bois et agriculture • Des plantations de résineux qui arrivent à maturité • Un abattoir modernisé • Un marché au cadran performant • Activité agricole encore très présente • Filière agroalimentaire dynamique avec des entrepreneurs jeunes et motivés • Importante activité artisanale • Economie essentiellement résidentielle, peu sensible aux crises • Taux de chômage bas 	<ul style="list-style-type: none"> • Des industries exogènes, aisément délocalisables et peu durables. • Peu d'industries de seconde transformation du bois • Parcelles forestières trop petites et dispersées • Commerces de détail et de proximité du centre-ville en difficulté • En moyenne : Revenus faibles • Sous-représentation des cadres • Faible dynamisme au niveau de l'emploi • Mono-activité agricole : élevage
Opportunités	Menaces/difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Avenir de la P.A.C ? • Relance de l'association des commerçants • Projet de label « Maison Bois Haute Corrèze » • Utilisation accrue du bois-énergie. • Montée en puissance des circuits courts et ventes directes : Marchés de producteurs, A.M.A.P • Le label « pays d'art et d'histoire », est très porteur en termes d'attractivité touristique • Territoire adapté aux sports de pleine nature : Création et labellisation d'une « station sports nature » 	<ul style="list-style-type: none"> • Avenir de la P.A.C ? • Menaces sur l'emploi privé • Présence des services publics menacée • Les zones commerciales à l'extérieur d'Ussel peuvent représenter une menace pour les commerces du centre-ville

Cadre de vie et protection de l'environnement

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • A priori, pas industries polluantes • Des espaces naturels et agricoles bien présents : Une ville à la campagne • La présence de deux cours d'eau qui enserrent la ville • Des réalisations : Chaufferies bois • Des projets en matière d'énergie renouvelable : Unité de méthanisation • Deux déchetteries et des points propres. • Une gestion raisonnée des espaces naturels par les services municipaux • Un fleurissement récompensé par le label « 3 fleurs » • Une station de production d'eau potable et une station d'épuration récentes • Une opération en cours de séparation des réseaux : eaux pluviales / eaux usées • Un éclairage public, à priori, économe • Présence d'une ZNIEFF, en aval de la Diège • Une zone de lagunage créée en amont du plan d'eau de Ponty pour diminuer et traiter les intrants • Volonté des élus de lutter contre les risques liés aux rayonnements électromagnétiques • Signature d'une charte « zéro pesticide ». • Elargissement de la zone piétonne en centre-ville Elaboration d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de données permettant un audit énergétique de la Ville. En particulier pas de diagnostic thermique sur les bâtiments communaux • La vétusté des maisons particulières, édifices publics, bâtiments commerciaux et artisanaux, certainement peu économes en énergie • Pas de ramassage sélectif des déchets, au porte à porte • Une utilisation importante des voitures particulières qui envahissent tous les espaces urbains et créent des pollutions • Une minéralisation importante des espaces publics • Une qualité moyenne des eaux courantes et dormantes • Des risques d'inondation • Une bonne qualité de l'air mais pas d'analyses permanentes • Des problèmes de bruit routier et aérien • Présence et projets d'installation de pylônes de radiotéléphonie • Risques sanitaires liés au radon • Un affichage publicitaire non réglementé. • Pas d'audit de l'éclairage public • Patrimoine architectural peu mis en valeur • Pas de transports en commun, hormis pour les scolaires • Utilisation du vélo rendu difficile par le relief géographique de la commune
Opportunités	Menaces/difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Le PLU de la Ville, en cours d'élaboration peut fournir de bons outils de protection de l'environnement et du patrimoine bâti (zones humides, boisées, agricoles...) • Plan de Déplacement urbain en cours de formalisation, amélioration de la sécurité, organisation du stationnement • Etudes réalisées par des laboratoires indépendants sur les ondes électromagnétiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêts divergents et parfois contradictoires entre développement économique et protection de l'environnement

Gouvernance et exemplarité de l'entreprise Mairie

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Bulletin municipal utilisé à double sens : Information des ussellois et réponse des ussellois à des questionnaires, enquêtes... • Référents de quartiers • Réunions de quartiers • Comités consultatifs du sport et des affaires scolaires • Régime indemnitaire des agents communaux de catégorie « C » revu à la hausse • Avis des agents municipaux recueillis lors des ½ journées d'information au Développement Durable, à conforter • Un journal interne « le Lien » • Eclairage public économe, par point d'éclairage • Achat de vélos électriques par la commune, ayant valeur d'exemple • Gestion des espaces verts avec une bonne prise en compte des questions environnementales • Bon fonctionnement des instances paritaires communales • Equipement des écoles en ordinateurs afin de réduire la fracture numérique • Signature d'une Charte « zéro pesticides » • Intégration de produits bio dans le marché d'achat de produits alimentaires • Opération « un fruit à la récré » 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de conseils générationnels, hormis le Conseil des Jeunes • Pas de comités consultatifs dans les domaines du social, de la culture, du commerce... • Formation du personnel communal insuffisante, en particulier en matière d'éco-comportement • Parc automobile communal important, audit en cours • Bâtiments communaux anciens, énergétivores et pour lesquels un diagnostic thermique doit être réalisé • Désherbage chimique conservé pour certains espaces publics • Fleurissement encore significatif en fleurs annuelles, produites en serres chauffées • Pas assez d'intégration de clauses sociales ou environnementales dans les achats et marchés publics communaux • Peu de tri sélectif des déchets communaux, hormis celui des papiers et des déchets verts
Opportunités	Menaces/difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de l'équipe municipale d'orienter le mandat vers la proximité, l'Agenda 21 et l'action sociale • Mise en place d'un plan de formation des agents communaux • Projet de mise en place d'une charte de l'éco-fonctionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Un certain désintérêt, voire une défiance des citoyens vis-à-vis de la chose publique • Freins psychologiques importants : <ul style="list-style-type: none"> - NIMBY "Not in My Back Yard" ou « pas dans mon jardin »